



Lettre

Numéro 35 | Septembre 2019

L'aménagement d'un îlot de fraîcheur dans le treizième

Au moment de la rédaction de ces lignes, fin août, une nouvelle période de chaleur s'abat sur Paris. Il ne s'agit pas de canicule, mais les parisiens qui n'ont pas quitté la capitale cet été se souviendront des deux périodes à plus de 40°C qui se sont succédées cette année. Et 2018 ne fut pas en reste. La chasse aux îlots de chaleur urbains (ICU pour les spécialistes) est ouverte. Les publications sur le sujet et les déclarations publiques pullulent. Nous décrivons ici un cas concret, d'initiative privée, qui peut inspirer d'autres copropriétés.

Un îlot urbain en zone dense

Le site est un îlot urbain du quartier des Peupliers dont le jardin intérieur figure sur le PLU de Paris comme EVP (espace vert protégé). La construction date de 1990. Elle comporte environ 300 logements bâtis en immeubles R+7 dans une configuration d'îlot fermé desservi par la rue Charles-Fourier, très passante, et le passage Foubert, plus calme. Cette parcelle mitoyenne de la Mie de Pain est partagée en copropriété. Elle fait environ un hectare, le jardin central environ 1500m² plantés avec un important couvert arboré, composé d'un mélange d'essences indigènes et d'ornement (acacias, érables, mûriers, liquidambers).



Configuration du site à partir du parcellaire de l'atlas du PLU de PARIS et de Google Earth

La strate herbacée et arbustive est composée de gazon, de lierre terrestre et d'arbustes d'ornement. L'entretien est confié à une entreprise de paysage.

Pourquoi une opération de restauration paysagère ?

La première raison est simple : le jardin est entré en période de sénescence. Il a beaucoup souffert des périodes de chaleur estivale aggravées depuis quelques années, avec un arrosage limité aux seules périodes de stress hydrique intense. Les arbres n'ont pas été élagués correctement, mettant en péril la stabilité de l'armature végétale et l'avifaune nicheuse (trois nids ont été répertoriés).

LE THÉÂTRE DE LA VILLE MET UN PIED DANS LE 13^e



Bonne nouvelle : le théâtre de la Ville a décidé de faire du « 13^e art » sa troisième salle parisienne. Six spectacles sont programmés cette saison.

(Lire la suite page 2)

aménager,
bâtir,
créer...

ACTUALITÉ URBAINE

La seconde raison est plus complexe : les habitants n'avaient pas vraiment pris conscience de l'intérêt patrimonial de cet espace vert ; encore moins de son intérêt dans la lutte contre le changement climatique, dans la mesure où l'effet de rafraîchissement bioclimatique de l'îlot tout entier était difficile à diagnostiquer.

- une campagne d'élagage de rééquilibrage des arbres en respectant les nidifications (mars-avril 2019)
- un cahier des charges d'entretien entièrement remanié en faveur d'une gestion agro-écologique du jardin tout au long de l'année, privilégiant les techniques de « permaculture », de lutte biologique et de tontes minimales favorisant la biomasse.

Pour la suite :

- la régénération des trois strates herbacées, arbustives et arborées se fera naturellement avec l'irrigation de toutes les surfaces plantées
- on peut envisager de renforcer la strate arbustive au fil du temps pour consolider les massifs existants.

Une campagne de mesures de la température a été menée au cours de la semaine du 24 au 30 juin, sans prétention d'ordre scientifique, pour rendre compte des impacts positifs sur les périodes caniculaires. Les écarts entre le côté rue et le côté jardin ont atteint 5°C pendant les plus fortes chaleurs !

Conclusions :

Cette expérience à bonne échelle confortera sans doute les études d'urbanisme sur les Îlots de Chaleur Urbaine à Paris. Ce n'est pas une démonstration mais une application qui peut être utile dans de nombreux cas similaires.

Un coup d'œil sur l'atlas du PLU montre que l'îlot concerné est le seul espace vert protégé qui subsiste dans ce secteur du quartier des Peupliers. Les cœurs d'îlot sont trop souvent bétonnés ou insuffisamment végétalisés pour créer une biomasse suffisante permettant d'obtenir localement, puis globalement, une amélioration sensible du confort climatique.

L'autre conclusion tient en un mot : il serait utile de faire la même démarche sur de nombreux cœurs d'îlots parisiens. En associant bien entendu les copropriétés concernées.

Emmanuel Leguy ■



Etat initial du jardin, été 2018



Etat actuel après travaux effectués début 2019

Or la démonstration s'est avérée possible, même en l'état dégradé du jardin au cours de la période caniculaire de juillet 2018.

Cette différence, de l'ordre de 3 à 4°C, prouvait que le jardin, même en période de stress hydrique, avait un effet de climatisation naturelle très sensible.

Programme de rénovation paysagère et de résilience bioclimatique

Les effets bénéfiques en matière de rafraîchissement urbain ont été démontrés. Il s'agit maintenant de les

perpétuer en revitalisant les espaces plantés et en assurant leur entretien dans une perspective plus écologique.

Le calendrier de restauration est déjà largement engagé. Il comporte :

- la pose d'un système d'irrigation automatique, géré de manière économe afin d'affronter les périodes de sécheresse estivale : les travaux ont été effectués fin 2018.
- la réfection du gazon et des espaces plantés en lierre terrestre : elle a été effectuée après l'installation de l'arrosage



Côté jardin

Relevés des températures prises sous abri à 14h un jour de forte chaleur en juillet 2018



Côté rue Fourier

Où en est le projet Italik ?

La dernière Lettre d'Ada 13 évoquait les interrogations que suscitait l'interruption prolongée du vaste chantier de ce projet consistant en la création d'une extension du centre commercial Italie 2 dans le cadre du programme « Réinventer Paris ».

Renseignement pris, les travaux qui avaient débuté tambour battant ont été interrompus suite à un litige entre le promoteur et la société Cardinal, avec laquelle tout contrat a été alors rompu. Un nouvel appel d'offre a conduit au choix de la société Demathieu Bar. Dans l'intervalle il a été procédé au désamiantage de certaines gaines du réseau souterrain Enedis. Actuellement les fondations vont bon train, les nombreux engins s'activent dès tôt matin. Les riverains espèrent que, comme annoncé dans le dossier de candidature du projet, la construction du bâtiment elle-même se fera de manière plus apaisée. Les premiers aménagements intérieurs débiteront au premier semestre 2020. L'ouverture au public devrait avoir lieu en sep-

tembre de la même année. La base de vie implantée sur le côté impair de l'avenue pourra alors être démontée.

Le nouveau bâtiment sera autonome et séparé de l'actuel par une coursive fermée et sécurisée à ses extrémités. Les commerces seront de type « pied d'immeuble », donc en accès direct sur l'avenue. 6 400 m² de surface seront créés de R-1 à R+2. Il est prévu 12 commerces, 3 restaurants, des espaces d'éco mobilité et de coworking, ainsi qu'une garderie dont l'offre sera partagée entre les enfants du quartier et ceux des clients du centre commercial. Des salles de réunion pourront être mises à la disposition d'habitants du quartier. Enfin, deux ascenseurs sont prévus pour desservir les tours Béryl et Rubis de l'îlot Vandrezanne.



Vue du chantier le 28 août.

Catherine Marin ■

Une décision unilatérale et contestable de la Région

Sans concertation avec la Mairie de Paris et celle du 13^e (et sans même les avoir informées), la présidence de la Région a décidé de transformer le lycée Lazare Ponticelli en centre d'accueil pour personnes sans domicile. Les élus

et les habitants du 13^e sont à juste titre indignés par la méthode.

La Croix Rouge serait chargée de gérer le centre d'accueil dont les contours sont encore flous.

Le treizième sait ce qu'est la solidarité avec les sans-abris.

Notre arrondissement dispose de 10% des places d'accueil de la Métropole. Alors pourquoi choisir le 13^e quand les arrondissements plus huppés pourraient partager l'effort?

Hommage à la Nueve

Le 24 août 1944, les éclaireurs de la 2^e DB, la colonne Dronne, composée de 160 hommes, dont 146 républicains espagnols aguerris de la guerre civile contre Franco, entrent dans Paris par la Porte d'Italie. Guidés par Dirkan Lorenian, un arménien

marchand de fromages qui connaît bien la ville, ils passent par la rue de la Vistule, la rue Baudricourt, la place Nationale, la rue Esquirol, le boulevard de l'Hôpital et rejoignent la Seine pour arriver à l'Hôtel de Ville que les résistants viennent d'investir. La libération de Paris est accomplie. Deux jours plus

tard, le Général de Gaulle défile sur les Champs Elysées.

Ce samedi 24 août, la Maire de Paris, le Maire du 13^e, deux ministres du gouvernement espagnol, et les associations qui entendent maintenir le souvenir de ces héros, se sont retrouvés rue Esquirol pour inaugurer un mur peint qui retrace les trois jours de cette époque. L'œuvre est signée Juan Chica Ventura.

Un peu plus tard, le jardin situé à l'angle du boulevard Vincent Auriol et des rues Jenner et Esquirol a été baptisé du nom de Federica Montseny, écrivaine libertaire, féministe, première femme ministre de la République Espagnole en 1936.

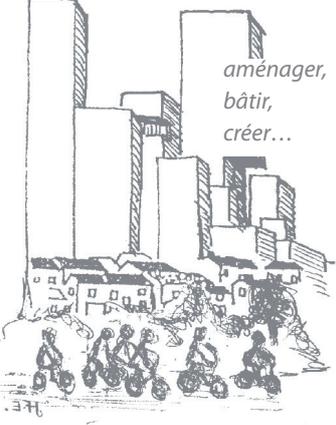
Le drapeau de la république espagnole a flotté sur le 13^e !



Federica Montseny



Le mur peint par Juan Chica Ventura.



aménager,
bâtir,
créer...

VIE DU TREIZIÈME

Le pôle santé Paris 13

En 2011, le Pôle Santé Paris 13 a été créé par des professionnels de santé du 13^e arrondissement. Cette association, financée par l'Agence Régionale de Santé d'Île de France et par l'Assurance Maladie, a réalisé depuis sa création différentes actions : prévention, coordination, facilité d'accès à un médecin traitant.

Quelques exemples :

- la création de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (Lahire-Jeanne d'Arc, Yersin, Maryse Bastié et, fin 2019, Chevaleret). Il en est résulté de nouvelles installations sur le territoire (15 médecins généralistes, des infirmières, des sages-femmes) ;
- un parcours de prévention et de dépistage dans les foyers de migrants du 13^e ;
- la délivrance gratuite en pharmacie de substituts nicotiques pour les fumeurs dépendants pendant le « Mois sans tabac » ;
- la recherche d'un médecin traitant assurant des visites à domicile pour les personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer ;
- des soirées de formation et coordination pluriprofessionnelles ;
- l'organisation par les pharmaciens d'auto-mesures tensionnelles à domicile sur prescription médicale ;
- des permanences de vaccination contre la grippe.

Environ 150 professionnels de santé de l'arrondissement ont participé jusqu'ici aux activités du pôle qui sont sous-tendues par des convictions précises : les membres du pôle sont des professionnels qui assument à titre individuel ou en équipe la responsabilité de la santé de leurs patients, et à titre collectif la responsabilité de la santé de la population locale. Ils pensent que le respect et le souci de l'autre, qu'il soit patient, habitant ou professionnel, sont au cœur de leurs métiers et qu'il y a un besoin vital de décloisonnement (entre les professionnels de la santé et ceux du secteur sanitaire et social, entre ville et hôpital...). Pour eux, l'action collective est la seule manière d'améliorer la réalité sanitaire et sociale. Il faut agir localement mais penser globalement (expérimenter au niveau local, évaluer, modéliser, partager, diffuser...).

En 2018 le Pôle devient la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du 13^e. Les CPTS, instituées au niveau national par la loi sur la modernisation du système de santé de janvier 2016, sont un espace d'organisation et

de coordination des professionnels de santé de ville autour d'une population donnée.

Parmi leurs six missions, on retrouve la prévention et la garantie pour tous les habitants d'accéder aux soins. Ceux-ci doivent aussi pouvoir consulter un spécialiste dans un délai approprié (dans la journée en cas de nécessité). Les passages entre hôpital et médecine de ville doivent être mieux coordonnés. Il s'agit enfin d'assurer le maintien à domicile des personnes fragiles, âgées ou poly-pathologiques.

Le Pôle Santé Paris 13 qui préfigurait ce dispositif, a été en 2018 la 1^{re} CPTS à voir le jour en Île-de-France. Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été signé avec l'ARS Île-de-France en septembre 2018. Pour faire face à ses nouvelles missions le Pôle s'est restructuré et a adopté de nouveaux statuts.

Aujourd'hui le diagnostic est clair : il y a de plus en plus de personnes âgées et très âgées, de plus en plus de personnes cumulant plusieurs maladies chroniques, de plus en plus d'inégalités sociales et géographiques de santé. Le système hospitalier est sous tension, les professionnels de santé en ville sont répartis de manière hétérogène, les soins sont insuffisamment coordonnés.

Face à ces défis, le Pôle santé Paris 13 met en place plusieurs dispositifs : un parcours intégré de santé et de soins, un guichet unique pour les professionnels pour traiter les situations difficiles, une réponse aux demandes de soins non programmés en ville et une aide aux personnes qui cherchent un médecin traitant.

Ces chantiers vont associer plusieurs partenaires du territoire : les CPTS du 13^e et du 14^e, l'association Génération 13, des hôpitaux (Pitié-Salpêtrière, Cochin-Broca, St Joseph-Léopold Bellan), le dispositif d'aide à la coordination « Ensemble-CLIC-MAÏA Sud », le réseau Memorys. La CPTS du 13^e participe, avec ces partenaires et avec d'autres, au déploiement sur l'arrondissement d'un système sécurisé d'information partagée, TerreSanté, qui sera un support indispensable pour tous ces chantiers.

Les habitants du 13^e, à travers les associations et les conseils de quartier, ont un rôle très important à jouer dans tous ces projets.

Brigitte Einhorn ■

Le comité de rédaction

Françoise Cellier
Pierre Deblock
Brigitte Einhorn
Emmanuel Leguy
Catherine Marin
Martine Rigoir
Françoise Samain

Conception graphique

Julien Chilou

Impression

Graphirel
01 45 81 23 83

Association pour le développement et l'aménagement du 13^e arrondissement

5, avenue de la Sœur-Rosalie
75013 Paris
Tél. : 01 45 3519 02
Courriel: ada13@ada13.com
Twitter: @Ada13Paris
Site: www.ada13.com
N° ISSN: 1968-780X

Directeur de la publication :
Pierre Deblock

